

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MARDI 23 MARS 2021 À 19H00

L'an deux mille vingt et un,

Les vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Jean-Marc FRUCTUS, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER-MARTINET, Clothilde FRETE, Christelle BARDEILLE, Romain LESAGE-GIACOMINI, Sophie LAFEUILLADE (arrivée 19h40), Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Karine DUBOIS
Sylvie SORMAIL à Isabelle TRAPPIER
Thomas BATIGNE à Gilles STUDNIA
Nathalie ZENOU à Jérôme FENAILLON

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance. **Secrétaire de séance :** Pascale COURMONT

A) Approbation des procès-verbaux des 1^{er} décembre 2020 et 26 janvier 2021
Les procès-verbaux des 1^{er} décembre 2020 et 26 janvier 2021 sont adoptés à l'unanimité.

B) Décisions :
2021-02 – Prestation de nettoyage de la voirie – AVENIR APEI
2021-03 - Fonctionnement de la régie de recette n°35209 – parking des Platanes
2021-04 – Formation avec l'organisme SOFIS
2021-05 – Droit de licence annuelle de logiciels fiscalité
2021-06 – Utilisation de logiciels de gestion de l'état civil et de l'accueil

C) Délibérations :

N°2021-03/06 : Modification du tableau des effectifs

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**



DECIDE la création d'un emploi brigadier-chef principal à temps complet,

N°2021-03/07 : Contrat d'apprentissage en alternance – service scolaire

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉCIDE de recourir au contrat d'apprentissage,

DÉCIDE d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un(e) ou deux apprenti(e)s au sein du service scolaire dès le rendu exécutoire de la présente délibération pour suivre une formation sur une période de 12 ou 24 mois en vue de préparer le diplôme niveau 3 (CAP/BEP) ou niveau 4 (Baccalauréat professionnel),

N°2021-03/08 : Approbation du Compte de Gestion du Budget Principal Ville

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APPROUVE le compte de gestion 2020 du Trésorier Principal établi pour le budget principal de la commune qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2020 Commune	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	- 1 188 104,66	2 060 419,02	872 314,36
<i>affectation en investissement en 2020 (1068)</i>		- 1 438 577,14	- 1 438 577,14
Dépenses nettes	3 538 113,82	6 094 938,43	9 633 052,25
Recettes nettes	1 306 668,90	7 556 683,74	
Virement depuis FCT (1068)	1 188 104,66		10 301 929,78
Report RAR 2019 Virement depuis FCT (1068)	250 472,48		
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	- 792 867,78	1 461 745,31	668 877,53
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat de gestion)	- 1 980 972,44	2 083 587,19	102 614,75

N°2021-03/09 : Approbation du Compte de Gestion du Budget Assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le compte de gestion 2020 du Trésorier Principal établi pour le budget assainissement qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2020 Assainissement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	42 616,60	519 857,86	562 474,46
Dépenses nettes	47 739,20	367 323,83	415 063,03
Recettes nettes	63 678,74	239 019,33	302 698,07
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	15 939,54	-128 304,50	-112 364,96
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat de gestion)	58 556,14	391 553,36	450 109,50

N°2021-03/10 : Approbation du Compte de Gestion du Budget Parc de Stationnement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le compte de gestion 2020 de la Trésorier Principal établi pour le budget parc de stationnement qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2020 Parc de stationnement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	16 444,28	16 444,28
Dépenses nettes	-	37 004,50	37 004,50
Recettes nettes	-	36 321,50	36 321,50
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	683,00	683,00
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020:			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	15 761,28	15 761,28

N°2021-03/11 : Compte Administratif du Budget Communal

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire pour le budget communal, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2020 Commune	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	- 1 188 104,66	2 060 419,02	872 314,36
<i>affectation en investissement en 2020 (1068)</i>		- 1 438 577,14	- 1 438 577,14
Dépenses nettes	3 538 113,82	6 094 938,43	9 633 052,25
Recettes nettes	1 306 668,90	7 556 683,74	10 301 929,78
Virement depuis FCT (1068)	1 188 104,66		
Report RAR 2019 Virement depuis FCT (1068)	250 472,48		
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	- 792 867,78	1 461 745,31	668 877,53
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat de gestion)	- 1 980 972,44	2 083 587,19	102 614,75
Restes à réaliser reportés en 2021 :			
<i>Dépenses</i>	- 498 791,92		
<i>Recettes</i>	1 401 473,23		
	902 681,31		902 681,31
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat du CA)			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	- 1 078 291,13	2 083 587,19	1 005 296,06

N°2021-03/12 : Compte Administratif du Budget Assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire pour le budget assainissement, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2020 Assainissement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	42 616,60	519 857,86	562 474,46
Dépenses nettes	47 739,20	367 323,83	415 063,03
Recettes nettes	63 678,74	239 019,33	302 698,07
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	15 939,54	-128 304,50	-112 364,96
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat de gestion)	58 556,14	391 553,36	450 109,50
Restes à réaliser reportés en 2021 :			
<i>Dépenses</i>	-9 570,00		
<i>Recettes</i>	0,00		
	-9 570,00		-9 570,00
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 (résultat du CA)			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	48 986,14	391 553,36	440 539,50

N°2021-03/13 : Compte Administratif du Budget Parc de Stationnement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOPTÉ le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire pour le budget parking, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2020 Parc de stationnement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2019 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	16 444,28	16 444,28
Dépenses nettes	-	37 004,50	37 004,50
Recettes nettes	-	36 321,50	36 321,50
Résultat de l'exercice 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	683,00	683,00
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020:			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-	15 761,28	15 761,28

N°2021-03/14 : Affectation définitive du résultat du Budget Principal Ville

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE d'affecter les résultats 2020 comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **1.005.296,06 €**
- Investissement Compte R/1068 **1.078.291,13 €**
- Investissement Compte D/001 **1.980.972,44 €**

N°2021-03/15 : Affectation définitive du résultat du Budget Assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE d'affecter les résultats 2020 comme suit :

- Exploitation Compte R/002 **391.553,36 €**
- Investissement Compte R/001 **58.556,14 €**

N°2021-03/16 : Affectation définitive du résultat du budget parc de stationnement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE d'affecter les résultats 2020 comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **15.761,28 €**

N°2021-03/17 : Vote des taux des taxes communales 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

FIXE les taux d'imposition 2021 comme suit :

Taxes	Taux
• foncier bâti :	12,22 %
• foncier non bâti :	54,29 %

N°2021-03/18 : Apurement du compte 1069

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE d'autoriser l'apurement du compte 1069 par l'émission d'un mandat au compte 1068 par opération d'ordre semi-budgétaire pour un montant de 5 574,18€.

N°2021-03/19 : Vote du Budget Principal 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2021, pour les montants ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021			
011	Charges à caractère général	1 759 900,00	27	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 547 306,68	27	0	0
014	Atténuations de produits FNIGR	1 382 678,00	27	0	0
65	Autres charges de gestion courante	458 400,00	27	0	0
66	Charges financières	48 807,34	27	0	0
67	Charges exceptionnelles	500,00	27	0	0
022	Dépenses imprévues	20 000,00	27	0	0
023	Virement à la section d'investissement	1 720 218,17	27	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00	27	0	0
TOTAL		8 047 810,19			

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021			
013	Atténuations de charges	8 000,00	27	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	487 750,00	27	0	0
73	Impôts et taxes	5 838 931,00	27	0	0
74	Dotations, subventions et participations	312 722,64	27	0	0
75	Autres produits de gestion courante	245 110,49	27	0	0
77	Produits exceptionnels	10 000,00	27	0	0
002	Excédents de fonctionnement reporté	1 005 296,06	27	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Travaux)	140 000,00	27	0	0
TOTAL		8 047 810,19			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021			
1068	solder le 1069 datant de 1997	5 574,18	27	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	183 100,00	27	0	0
21	Immobilisations corporelles	994 350,00	27	0	0
23	Immobilisations en cours	488 700,00	27	0	0
	Opérations d'équipement (602 et 603)	330 000,00	27	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	183 317,06	27	0	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	50 000,00	27	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 000,00	27	0	0
001	Solde d'exécution Invest reporté (déficit)	1 980 972,44	27	0	0
RAR	Restes à réaliser	498 791,92	27	0	0
TOTAL		4 854 805,60			

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021			
13	Subventions d'investissements	15 000,00	27	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	529 823,07	27	0	0
10b	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 078 291,13	27	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	1 720 218,17	27	0	0
040	Opérations d'ordre entre sections	110 000,00	27	0	0
RAR	Restes à réaliser	1 401 473,23	27	0	0
TOTAL		4 854 805,60			

TOTAL GENERAL DU BUDGET	12 902 615,79			
--------------------------------	----------------------	--	--	--

N°2021-03/20 : Redevance communale d'assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DÉCIDE de reconduire le montant de la redevance d'assainissement, soit 0,563 € / m³ pour 2021.

N°2021-03/21 : Vote du Budget Annexe de l'Assainissement 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif assainissement pour l'exercice 2021, pour les montants ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021 Montant (en €)			
011	Charges à caractère général	75 000,00	27	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00	27	0	0
66	Charges financières	8 000,00	27	0	0
023	Virement à la section d'investissement	338 553,36	27	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	27	0	0
	TOTAL	541 553,36			

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
70	Produits des services, du domaine et ventes div	150 000,00	27	0	0
002	Résultat de fonct reporté	391 553,36	27	0	0
	TOTAL	541 553,36			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
20	Immobilisations incorporelles	400 800,00	27	0	0
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	27	0	0
23	Immobilisations en cours	2	27	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	38 000,00	27	0	0
RAR	Restes à réaliser	9 570,00	27	0	0
	TOTAL	459			

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 722,42	27	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	338 553,36	27	0	0
040	Opérations d'ordre entre sections	60 000,00	27	0	0
001	Solde d'exécution N-1	58 556,14	27	0	0
	TOTAL	458 831,92			

N°2021-03/22 : Vote du Budget Annexe du Parc de Stationnement 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif du parc de stationnement pour l'exercice 2021, pour les montants ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2021 Montant (en €)			
011	Charges à caractère général	51 761,28	27	0	0
	TOTAL	52			

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
74	Subvention d'exploitation	36 000,00	27	0	0
002	Résultat de fonct reporté	15 761,28	27	0	0
	TOTAL	51 761,28			

N°2021-03/23 : Répartition dérogatoire du FPIC au titre de 2021 Délibération d'intention

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

DECLARE son intention de décider une répartition dérogatoire du FPIC au titre de l'année 2021.

DECLARE sa volonté que la totalité du prélèvement au titre du FPIC pour l'année 2021, soit pris en charge par la Communauté de Communes Gally Mauldre (part EPCI et parts communales).

DIT que la présente délibération d'intention sera confirmée par une seconde délibération à adopter dans les deux mois suivant la notification du FPIC 2021 par le représentant de l'Etat dans le département, et confirmant cette répartition dérogatoire libre.

N°2021-03/24 : Régie publicitaire des publications municipales périodiques

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APROUVE la répartition du nombre de pages dans le magazine *Grand Angle* en fonction de la pagination de chaque numéro par multiples de quatre, ainsi que dans le *Guide pratique* :

1 à 2 pages de publicités pour un magazine dont la pagination totale est de 12 pages
2 à 3 pages de publicités pour un magazine dont la pagination totale est de 16 pages

3 à 4 pages de publicités pour un magazine dont la pagination totale est de 20 pages
4 à 5 pages de publicités pour un magazine dont la pagination totale est de 24 pages
11 à 12 pages de publicités maximum pour le Guide pratique de la ville

CONFIRME les tarifs appliqués ainsi qu'il suit :

Magazines Grand Angle :

Page entière :

- 1 page intérieure : 950 €/HT
- 2e de couverture : 1 250 €/HT
- 3e de couverture : 1 250 €/HT
- 4e de couverture : 1 500 €/H

½ page :

- ½ page intérieure : 425 €/HT
- ½ page en 2e et 3e de couverture : 560 €/HT
- ½ page en 4e de couverture : 680 €/HT

¼ page :

- ¼ page intérieure : 156 €/HT
- ¼ page en 2e et 3e de couverture : 206 €/HT

1/8 page :

- 1/8 page intérieure : 80 €/HT

Remises

La remise « entreprise de la commune » est cumulable - en cascade - avec les remises de volume :

- Entreprises de la commune : -30 %
- 2 parutions : -5 %
- 3 parutions : -10 %
- 4 parutions : -15 %

Nota : Il n'est pas possible de cumuler des formats de taille inférieure pour les « transformer » en formats de taille supérieure. Exemple : acheter deux ¼ de page ne permet pas de publier ½ page.

Si l'annonceur bénéficie d'une remise « entreprise de la commune » et d'une remise volume, la remise « entreprise de la commune » est appliquée en premier sur le total HT puis la remise volume est appliquée sur le total obtenu.

Guide pratique et des associations :

- 1 page intérieure : 950 €/HT
- 1 page en 2e de couverture : 1 250 €/HT
- 1 page en 3e de couverture : 1 250 €/HT
- ½ page : 500 €/HT
- ¼ page : 220 €/HT
- 1/8 page : 110 €/HT

Aucune remise n'est envisageable.

Nota : Au même titre que dans le magazine *Grand Angle*, il n'est pas possible de cumuler des formats de taille inférieure pour les « transformer » en formats de taille supérieure.

N°2021-03/25 : Aide exceptionnelle aux commerçants – 2^{ème} phase

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE la création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprise à destination des établissements éligibles commerces, de la commune conformément au règlement en annexe de la présente délibération,

APPROUVE le règlement annexé à la présente délibération relatif au dispositif d'aide exceptionnelle communale,

AUTORISE le Maire de Saint-Nom-La-Bretèche à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette aide exceptionnelle,

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche,
le 25 mars 2021,

affiché le 25 mars 2021

Le Maire,
1^{er} Vice-président de la Communauté
de Communes Gally-Mauldre,
Gilles STUDNIA

